

\$2,000 (avant les paiements de transfert) va aux impôts. Toutefois, de ce pourcentage, seulement un peu plus de 1 p. 100 était perçu directement sous forme d'impôts sur le revenu des particuliers. La difficulté que crée l'augmentation de l'impôt sur le revenu c'est que, si éventuellement il ne reste rien dans le gousset du contribuable, ce dernier ne voudra pas se joindre à la population active ou produire que s'il n'est payé en dollars réels. La lutte contre la pauvreté avec l'arme des allocations familiales n'est probablement pas aussi fructueuse qu'on se plaît à le croire.

Monsieur l'Orateur, je ne saurais terminer cet exposé sans ajouter quelques mots sur un sujet dont on parle dans le monde entier. C'est le sentiment répandu que si l'homme veut continuer d'habiter notre planète, il lui faut en arriver à neutraliser l'accroissement de la population. L'allocation du président des États-Unis la semaine dernière touchant l'accroissement de la population ouvre de nouveaux horizons. Les Américains sont invités à souscrire à un programme visant à stabiliser la population. Le *Globe and Mail*, dans son numéro du 13 mars, fait observer ce qui suit:

Un groupe de discussion nommé par le gouvernement proposait samedi que les États-Unis tentent d'enrayer l'explosion démographique et «permettent aux particuliers de prévenir les naissances non désirées.»

Selon M. John D. Rockefeller, président de la commission de la croissance démographique et de l'avenir des États-Unis, «nous avons vainement cherché un argument économique convaincant en faveur du maintien de notre croissance démographique»

Lors d'une conférence de presse, M. Rockefeller a déclaré qu'à son avis, les États-Unis devraient être le premier pays à adopter une politique démographique destinée à supprimer la croissance de la population, s'ils acceptaient les propositions du groupe de discussion.

Ce groupe allègue que même si le taux des naissances maintient sa tendance à la baisse au point où les couples mariés n'auront en moyenne que deux enfants, la population américaine continuerait à augmenter encore pendant presque 70 ans. C'est parce qu'il y a encore tellement de personnes nubiles.

L'augmentation de la tendance à une population plus nombreuse grâce aux allocations familiales a fait l'objet de nombreuses discussions. Des analyses et des études ont démontré irréfutablement que les allocations familiales ne stimulent pas la hausse de la natalité, mais ceux qui participaient en 1968 à une conférence internationale sur les allocations aux enfants ont démontré qu'il n'existait aucune relation entre le taux de la natalité et l'existence ou le caractère d'un tel régime d'allocation. Dans l'ensemble, c'est peut-être vrai mais dans les couches inférieures de revenu de certains groupes, on a eu tendance dans le passé à augmenter le revenu familial en multipliant les naissances. D'autre part, une fois leurs besoins matériels satisfaits, il semble que le nombre des naissances chez ces groupes tende à diminuer.

D'aucuns préconisent la réduction des allocations aux familles nombreuses pour décourager un taux de natalité élevé. En général, on n'accepte pas encore ce principe mais, à mon avis, avant longtemps nous devons y songer. De toutes manières, le rôle de l'allocation familiale comme encouragement à la natalité ne semble pas être très important.

Dans la présente mesure, le gouvernement a abandonné le principe d'universalité. Il multiplie les problèmes administratifs et les frais, et crée bien des injustices sociales qui auraient pu être évitées tout simplement en ajoutant le supplément de revenu familial au revenu de la famille et en l'imposant au taux ordinaire.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de me donner la parole. J'ai cru un moment que je n'aurais pas la chance de participer au débat sur cet important projet de loi. J'aperçois en face le ministre de la Justice (M. Lang). Je ne sais pas ce qu'il a dit, mais ce devait sûrement être à point. Il peut se montrer gentil parfois mais je me demande ce qu'il pense de ce bill.

Monsieur l'Orateur, qu'est-il arrivé à la démocratie de participation que le gouvernement devait établir pour donner aux Canadiens l'occasion de saisir le gouvernement de leurs idées sur la politique d'assistance sociale qu'il faudrait prévoir au pays. J'ai été très troublé de constater la tendance...

Une voix: Une tendance pernicieuse.

M. Alexander: ... une tendance pernicieuse que le gouvernement semble prendre. Nous avons un Livre blanc sur le bill fiscal. Dieu merci, il a été renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Nous avons donc eu l'occasion de nous renseigner sur la direction que nous devrions prendre en ce qui concerne la réforme fiscale. Le comité a fait beaucoup de recommandations utiles par suite desquelles le bill—bien qu'imparfait, monsieur l'Orateur—est amélioré. Nous, de ce côté de la Chambre, ne le qualifierions jamais de parfait, mais du fait qu'un bon nombre d'injustices ont été signalées par les députés de l'opposition, on a pu le rendre plus acceptable.

Le 30 novembre 1970, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a présenté son Livre blanc sur la Sécurité du revenu pour les Canadiens. Je croyais, comme bien d'autres députés, que ce document serait soumis au comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales, selon le mode dont avait décidé le gouvernement actuel, afin que les nombreux Canadiens intéressés aient l'occasion de faire entendre leurs voix. Mais cela ne s'est pas produit, monsieur l'Orateur.

En réponse à une question que j'ai posée cet après-midi, le premier ministre (M. Trudeau), grand apôtre de la société juste et de la démocratie active, a dit que pour le projet d'aéroport dans le township de Pickering il avait trouvé une solution unilatéralement au moyen de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. D'après lui, si 51 p. 100 des intéressés—j'ignore comment il compte jamais établir cela—ne voulaient pas de l'aéroport, il n'y en aurait pas. Je ne demande pas si l'on aura un aéroport. Ce que je veux montrer, c'est le côté frauduleux du concept gouvernemental de démocratie de participation.

• (2120)

L'hon. M. Olson: Mais pas du tout.

M. Alexander: Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) peut protester tant qu'il le veut. Tout ce que je sais, c'est que la décision a été prise sans approbation, sans consultation ou négociation avec la province d'Ontario.

L'hon. M. Olson: C'est faux. Nous en avons discuté avec la province d'Ontario pendant des mois.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le ministre de l'Agriculture était ici cet après-midi.

L'hon. M. Olson: Oui, j'y étais.